

# BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE

## PARTICIPATION À LA DYNAMIQUE INSTITUTIONNELLE ET PARTENARIALE – E5

SESSION 2024

---

Durée : 4 heures

Coefficient : 5

---

### Matériel autorisé

L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé.

L'usage de la calculatrice sans mémoire « type collègue » est autorisé.

Tout autre matériel est interdit.

Dès que le sujet est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Le sujet se compose de 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2024
E5 – Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale	Code : 24ESE5PDIP	Page : 1/10

L'association « Espace Paris Jeunes 20<sup>ème</sup> » (EPJ 20) est une structure de proximité dédiée à l'accueil des jeunes Parisiens, il est situé dans le Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) « Les portes du vingtième ».

L'EPJ 20 s'adresse spécifiquement aux adolescents et jeunes adultes âgés de 16 à 25 ans principalement du 20<sup>ème</sup> arrondissement avec une attention particulière portée sur l'accueil des jeunes confrontés à des difficultés sociales et économiques.

Ses principales missions sont de créer du lien social, d'informer et de conseiller sur des thématiques variées relevant des domaines de la vie quotidienne (santé, nutrition, emploi, loisirs, logement, activité physique, etc.), prévenir et réduire les exclusions, renforcer les solidarités dans le quartier.

Après avoir constaté que beaucoup de jeunes adultes rencontrent des problèmes de précarité alimentaire, la directrice de l'EPJ 20 a décidé de mettre en place et de développer un projet de frigo solidaire en partenariat avec l'association « Un frigo pour tous ». Le frigo solidaire proposé par l'EPJ 20 est en libre-service dans les locaux depuis mars 2024. Les commerçants et les habitants alimentent le frigo en y déposant des denrées alimentaires. Les personnes du quartier en difficultés peuvent se servir gratuitement.

## **PARTIE 1**

**Question 1 : Analyser le partenariat engagé par l'EPJ au regard de ses missions.**

**Question 2 : Montrer en quoi ce partenariat contribue à la mise en œuvre de la politique de la ville.**

## **PARTIE 2**

L'inauguration du frigo dans les locaux de l'EPJ 20 s'est déroulée en mars 2024, en présence des différents partenaires (des usagers, des habitants du quartier, des commerçants, les partenaires institutionnels). Mais depuis la mise en place du partenariat, la directrice constate que le frigo reste peu alimenté alors que le besoin est identifié. En tant que technicien(ne) supérieur(e) en économie sociale familiale, la directrice vous demande de réfléchir à des moyens pour mobiliser davantage les acteurs du partenariat.

**Question 3 : Argumenter deux propositions complémentaires pour répondre à cette commande.**

**Question 4 : Présenter les modalités de suivi de vos propositions.**

<b>BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE</b>		<b>Session 2024</b>
<b>E5 – Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale</b>	<b>Code : 24ESE5PDIP</b>	<b>Page : 2/10</b>

## BARÈME

Compétences	Répartition des points / 20
<b>C.5.1.</b> Respecter les logiques institutionnelles et les stratégies organisationnelles	6
<b>C.5.2.</b> Développer des actions en partenariat, en réseau et participer à la dynamique institutionnelle	5
<b>C.5.3.</b> Participer au suivi des partenariats engagés par les structures	7
Qualité de l'expression et structuration	2

## ANNEXES

### **ANNEXE 1 - Quartiers politique de la ville : l'augmentation de la précarité alimentaire**

**Source** : FAUVEL, Virginie. *Quartiers politique de la ville : six pistes pour renforcer l'accès à une alimentation durable et de qualité*. Le 09 juin 2023. Banque des territoires. [Consulté le 09 octobre 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.banquedesterritoires.fr>

### **ANNEXE 2 - Le quartier prioritaire de la ville : Les portes du 20<sup>ème</sup>**

**Source** : *Les quartiers de la politique de la ville du 20<sup>e</sup> arrondissement évaluation à mi-parcours du contrat de ville de paris 2015-2020 — volet 1*. [Consulté le 09 octobre 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.apur.org>

### **ANNEXE 3 - Code de l'action sociale et des familles : Article L266-1**

**Source** : *LOI n°2018-938 du 30 octobre 2018-Art 61. Article L266-1 du Code de l'action sociale et des familles*. [Consulté le 18 septembre 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr>

### **ANNEXE 4 - Stratégie de Paris pour une alimentation durable**

**Source** : VILLE DE PARIS. *Stratégie de paris pour une alimentation durable*. [Consulté le 18 septembre 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.paris.fr>

### **ANNEXE 5 - Délibération sur le budget/convention « Un frigo pour tous » proposée au vote**

**Source** : VILLE DE PARIS. DIRECTION DE L'ATTRACTIVITE ET DE L'EMPLOI. *2019 DAE 198 Budget Participatif*. [Consulté le 2023]. 18 septembre. Disponible à l'adresse : <https://cdn.paris.fr>

### **ANNEXE 6 - Frigo solidaire - « Partager pour ne plus gaspiller »**

**Source** : Courriel de Mme M, Directrice de l' « EPJ 20 » au personnel de la structure. [Consulté le 18 septembre 2023].

### **ANNEXE 7 - Convention de partenariat**

**Source** : Extrait de la convention de partenariat entre l'EJP 20 et « Un frigo pour tous ». [Consulté le 18 septembre 2023].

### **ANNEXE 8 - Fiche projet « Les Frigos solidaires »**

**Source** : EPJ 20 : Fiche projet « *Les Frigos solidaires* ». [Consulté le 18 septembre 2023].

<b>BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE</b>		<b>Session 2024</b>
<b>E5 – Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale</b>	<b>Code : 24ESE5PDIP</b>	<b>Page : 3/10</b>

## ANNEXE 1 - Quartiers politique de la ville : l'augmentation de la précarité alimentaire

Depuis treize ans déjà, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale et l'université Paris VI observent une prévalence de l'insécurité alimentaire plus élevée dans les quartiers classés en zone urbaine sensible (14,4 %) que dans les autres (5,3 %). Dix ans plus tard, cette problématique est remise en lumière lors de la pandémie de la Covid-19. Et malgré les élans de solidarité et d'entraide, en particulier dans les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV), la crise sanitaire a accentué la précarité alimentaire. Ainsi, 10 % des bénéficiaires de l'aide alimentaire déclaraient fin 2021 y recourir suite à la crise sanitaire et ce chiffre s'élevait à 20 % pour les étudiants. Ces chiffres sont cités dans l'étude de la Fabrique Prospective intitulée « Comment renforcer l'accessibilité à une alimentation durable et de qualité pour tous dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville ? » parue fin mai 2023. Elle a été lancée en juin 2021 par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).

Pendant un an, cette Fabrique Prospective a accompagné les élus et les acteurs locaux (...) dans la co-construction d'un programme d'actions sur mesure. Leurs travaux ont fait émerger les enjeux à prendre en compte par les élus souhaitant favoriser l'accessibilité alimentaire dans les QPV... Ils espèrent enfin « améliorer la santé des jeunes en QPV par une sensibilisation à l'alimentation ». Il s'agirait notamment de mettre en place des actions de sensibilisation des enfants et de formation des acteurs éducatifs via les dispositifs de réussite éducative, Cités éducatives, cordées de la réussite, quartiers d'été, etc.

**Source :** FAUVEL, Virginie. *Quartiers politique de la ville : six pistes pour renforcer l'accès à une alimentation durable et de qualité*. Le 09 juin 2023. Banque des territoires. [Consulté le 09 octobre 2023].  
Disponible à l'adresse : <https://www.banquedesterritoires.fr>

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2024
E5 – Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale	Code : 24ESE5PDIP	Page : 4/10

## ANNEXE 2 - Le quartier prioritaire de la ville : les portes du 20<sup>ème</sup>

### Des difficultés socioéconomiques de plus en plus marquées

Étendu sur 156 hectares entre les boulevards des Maréchaux, le Boulevard périphérique et les infrastructures autoroutières, le secteur des Portes du 20<sup>ème</sup> compte 36 200 habitants, dont 26 000 au sein du quartier prioritaire. Les proportions de jeunes de moins de 25 ans et de séniors de plus de 65 ans sont similaires à celles des moyennes des quartiers prioritaires parisiens (32 % de jeunes et 13 % de séniors). (...)

Un ménage sur quatre est un foyer à bas revenus, une proportion stable entre 2012 et 2016. Ce ratio est plus élevé dans le quartier prioritaire (27 % des ménages). (...)

Dans ces secteurs, la proportion de familles monoparentales fragiles est en hausse. Les actifs sont majoritaires à exercer une activité d'employés et d'ouvriers (49 %) mais cette part a tendance à baisser au profit des cadres et professions intellectuelles supérieures (+ 4 points contre + 2 points à Paris).

Un actif âgé de 15 à 64 ans sur quatre est demandeur d'emploi (catégorie ABC), soit 5 500 habitants. Le nombre de demandeurs d'emploi a progressé davantage qu'en moyenne à Paris (+ 31 % contre + 22 %). (...)

Le nombre de jeunes en difficultés d'insertion professionnelle est en hausse : 18 % des jeunes ne sont ni en emploi ni en étude, notamment dans le quartier prioritaire (20 % des jeunes). (...)

**Source :** *Les quartiers de la politique de la ville du 20e arrondissement évaluation à mi-parcours du contrat de ville de paris 2015-2020* — volet 1. [Consulté le 09 octobre 2023].  
Disponible à l'adresse : <https://www.apur.org>

## ANNEXE 3 - Code de l'action sociale et des familles : Article L266-1

La lutte contre la précarité alimentaire vise à favoriser l'accès à une alimentation sûre, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante aux personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale.

Elle s'inscrit dans le respect du principe de dignité des personnes. Elle participe à la reconnaissance et au développement des capacités des personnes à agir pour elles-mêmes et dans leur environnement. L'aide alimentaire contribue à la lutte contre la précarité alimentaire. La lutte contre la précarité alimentaire comprend la poursuite des objectifs définis à l'article L. 1 du code rural et de la pêche maritime et par les programmes nationaux relatifs à l'alimentation, à la nutrition et à la santé.

La lutte contre la précarité alimentaire mobilise l'État et ses établissements publics, les collectivités territoriales, les acteurs économiques, les associations, dans le cadre de leur objet ou projet associatif, ainsi que les centres communaux et intercommunaux d'action sociale, en y associant les personnes concernées.

**Source :** *LOI n°2018-938 du 30 octobre 2018-Art 61. Article L266-1 du Code de l'action sociale et des familles.* [Consulté le 18 septembre 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr>

<b>BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE</b>		<b>Session 2024</b>
<b>E5 – Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale</b>	<b>Code : 24ESE5PDIP</b>	<b>Page : 5/10</b>

## ANNEXE 4 - Stratégie de Paris pour une alimentation durable

### AXE 1 : Accès de toutes et tous à une alimentation durable

La population résidant à Paris est diverse et présente des pratiques alimentaires variées. On y distingue deux profils extrêmes de consommateurs alimentaires : une population aisée dont la situation financière lui permet d'orienter sa consommation vers des produits plus qualitatifs souvent plus coûteux et une population aux revenus modestes, parfois en situation d'insécurité alimentaire, pour le budget de laquelle l'alimentation est la principale variable d'ajustement et dont l'accès à des produits de qualité n'est pas toujours facilité. Les inégalités d'accès à des produits alimentaires de qualité et durables peuvent être plus particulièrement visibles dans les quartiers populaires où l'offre commerciale est, sur certains axes, moins diversifiée aux dépens des 70 000 foyers parisiens en situation d'insécurité alimentaire. Le réseau d'aide alimentaire qui vient en appui des plus précaires sur Paris est conséquent mais peut manquer de diversité de produits, et ne répond donc que partiellement à l'enjeu d'alimentation diversifiée des populations les plus démunies. En outre, l'intensification des flux migratoires, de la crise économique et en conséquence la subsistance de nombreuses situations de précarité alimentaire peuvent perturber ces réseaux et montrent l'importance de leur optimisation et de leur meilleure coordination. (...)

#### Action 12

Proposer des initiatives solidaires «denrées pour les plus démunis» pour aider les plus démunis à accéder à une alimentation variée et de qualité respectant les préconisations nutritionnelles en matière de fruits et légumes frais, la ville étudiera le dispositif de carte solidaire « fruits et légumes» pour les populations en situation de précarité afin de favoriser la consommation de produits frais des ménages et améliorer leur statut nutritionnel, dont le montant serait adapté au nombre de personnes composant le foyer et au tarif moyen d'un panier de fruits et légumes à Paris. En outre, en s'appuyant sur les chambres consulaires et les représentants des artisans alimentaires et commerces, seront favorisées et développées les initiatives de solidarité permettant de diversifier leurs paniers : pain, panier ou café suspendu. À l'image de ce qui peut se pratiquer pour le café, cela consiste à laisser la possibilité au consommateur de régler un produit alimentaire mis de côté pour être remis à une personne dans le besoin, qui se présenterait plus tard à l'épicerie, à la boulangerie, au café. (...)

### AXE 4 : Mise en réseau et partenariats

Aujourd'hui, au sein du système alimentaire parisien, sont développés par les acteurs du territoire de nombreux projets multi-partenariaux. Le besoin d'échanger entre ces porteurs de projets est fort. Or, il n'existe pas de gouvernance globale transversale de ce système. L'enjeu est d'arriver à créer une arène commune réunissant l'ensemble des acteurs à l'échelle métropolitaine. Élaborer une stratégie alimentaire à l'échelle du territoire et définir une gouvernance adaptée, c'est offrir un cadre de discussion aux acteurs et créer une dynamique propre à soutenir leurs actions. Paris favorisera la prise de connaissance des enjeux liés à l'alimentation et développera à toutes les échelles des actions de sensibilisation, de mise en réseau des acteurs et de partage d'expériences en faveur d'un système alimentaire plus résilient, plus durable et plus juste. (...)

**Source :** *VILLE DE PARIS*. Stratégie de paris pour une alimentation durable. [Consulté le 18 septembre 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.paris.fr>

<b>BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE</b>		<b>Session 2024</b>
<b>E5 – Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale</b>	<b>Code : 24ESE5PDIP</b>	<b>Page : 6/10</b>

## **ANNEXE 5 - Délibération sur le budget/convention « Un frigo pour tous » proposée au vote**

Budget Participatif – Subvention (20 000 €) et convention avec l'association « Un frigo pour tous »

(...) L'idée d'un frigo pour tous s'inscrit dans la stratégie parisienne d'alimentation durable et participe de l'objectif de lutte contre la précarité alimentaire visant à démultiplier les gestes solidaires quotidiens. L'association, créée en 2017, prévoit l'installation d'une quinzaine de frigos à Paris à partir de 2019, devant les magasins alimentaires ou restaurants de commerçants généreux, prêts à donner leurs invendus frais, et à assurer la surveillance et le bon fonctionnement des appareils. Les particuliers, clients, habitants du quartier, passants, peuvent eux aussi donner des aliments frais en les déposant dans le frigo. Sur les 10 millions de tonnes d'aliments gaspillés chaque année en France, 14 % le sont dans la distribution, 14 % dans la restauration, et 19 % dans la consommation à domicile. Sur ces trois volets le gaspillage alimentaire peut être combattu en actionnant de nombreux leviers (obligation faites aux distributeurs d'organiser la ramasse à finalité caritative de leurs invendus, avec incitation fiscale, développement et utilisation d'applications de vente de dernière minute à prix réduit, sensibilisation des ménages à l'économat familial, et notamment aux dates limites d'utilisation optimale, etc.). Les frigos sont un levier supplémentaire, qui de surcroît donne à voir le don comme un geste simple et banal, et donc multipliable, dans une ville solidaire. L'association « Un frigo pour tous » propose d'installer, à partir de 2019, 15 frigos et leur mobilier devant des commerces parisiens ou autre organisation. Le coût global de l'action s'élève à 24 000 euros. Compte tenu de l'intérêt que présente cette action pour notre Ville, je vous propose de signer avec l'association « un Frigo pour tous » la convention dont le texte est joint à la présente délibération, et de lui attribuer une subvention de 20 000 euros.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

**Source :** *VILLE DE PARIS*. DIRECTION DE L'ATTRACTIVITE ET DE L'EMPLOI. 2019 DAE 198 Budget Participatif. [Consulté le 2023]. 18 septembre. Disponible à l'adresse : <https://cdn.paris.fr>

<b>BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE</b>		<b>Session 2024</b>
<b>E5 – Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale</b>	<b>Code : 24ESE5PDIP</b>	<b>Page : 7/10</b>

## ANNEXE 6 - Frigo Solidaire - « Partager pour ne plus gaspiller »

Le projet d'un frigo solidaire est né d'une initiative portée par de deux étudiants du quartier, usagers de notre structure. Il a pour but d'aider les habitants inscrits sur le territoire des Portes du 20<sup>ème</sup> en situation de précarité, les étudiants, les familles nombreuses et monoparentales, les personnes âgées, les SDF et réfugiés en leur permettant de venir récupérer des aliments qui leur permettront de compléter leur frigo selon leur besoin. Divers produits y seront présents, et pourront varier d'une semaine à l'autre en fonction des arrivages de dons. Les aliments frais, produits laitiers, fruits seront récoltés auprès de différentes associations d'aide alimentaire, de dons de voisins, et de commerçants locaux qui nous remettront leurs invendus. Cela nous permettra d'alimenter et de faire un réassort régulier du frigo.

Pour lutter contre la précarité et le gaspillage alimentaire, nous souhaitons que l'ensemble des acteurs associatifs du territoire soit associé à la démarche partenariale afin de nous aider à alimenter le frigo.

Le frigo sera mis à disposition à terme par l'association « Un frigo pour tous » pour un coût d'environ 1 300 euros grâce à une subvention de la Ville de Paris.

Pour illustrer, l'association Relais, située à quelques mètres de l'EPJ 20, pourrait mettre en place des ateliers cuisines avec les habitants du quartier afin de proposer des plats cuisinés pour compléter les denrées alimentaires, des étudiants pourraient être associés à ce type d'action avec une visée éducative.

Le frigo sera présent au sein de l'accueil et accessible par tous. Il sera fonctionnel tout au long de l'année.

**Source :** Courriel de Mme M, Directrice de l' «EPJ 20» au personnel de la structure.  
[Consulté le 18 septembre 2023].

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2024
E5 – Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale	Code : 24ESE5PDIP	Page : 8/10

## ANNEXE 7 - Convention de partenariat

**ENTRÉ :** « *L'Espace Paris Jeunes 20* », association Représentée par Mme M. en sa qualité de Directrice.

**ET :** *L'Association « Un frigo pour tous »* dont le siège social se situe 9 rue Saint-Luc 75018 Paris.  
Forme juridique : Association loi 1901 Représentée par Mme B En sa qualité de Présidente dûment habilitée aux fins des présentes (...)

### ARTICLE 3 : OBLIGATION DU PARTENAIRE (...)

**3.3.** « *L'Espace Paris Jeunes 20* » bénéficied'un prêt à usage, en l'occurrence l'usage et la mise à disposition du frigo.

Compte tenu du prêt – gratuit – dont il bénéficie comme de l'objet du partenariat, « *L'Espace Paris Jeunes 20* » est seul responsable, pendant le contrat, du Frigo, son utilisation et son contenu.

En conséquence, « *L'Espace Paris Jeunes 20* » s'engage également à :

- mettre le frigo à disposition des personnes visées à l'objet du partenariat ;
- sortir et rentrer quotidiennement le frigo, sauf exceptions ;
- s'assurer du bon fonctionnement du frigo (branchement, température.) ;
- assurer l'entretien du frigo, même esthétique, et notamment le respect de la charte de communication communiquée ;
- informer l'Association « Un frigo pour tous » de toute panne ou destruction du frigo.

**3.4.** « *L'Espace Paris Jeunes 20* » veillera à ce que les aliments placés dans le frigo soient conformes aux préconisations/listes indiquées en annexe, et s'engage à se renseigner sur l'évolution des normes en la matière.

**3.5.** Pendant le contrat, « *L'Espace Paris Jeunes 20* » est seul responsable :

- de l'emplacement du frigo sur la voie publique ;
- de l'utilisation du frigo ;
- des denrées, du type de denrées placées dans le frigo, de leur comestibilité, de leurs dates limite de consommation. Sur ce point, « *L'Espace Paris Jeunes 20* » s'engage à respecter les principes définis dans le guide de bonnes pratiques d'hygiène « distribution de produits alimentaires par les organes caritatifs ».

**Source :** Extrait de la convention de partenariat entre l'EJP 20 et « Un frigo pour tous ». [Consulté le 18 septembre 2023].

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2024
E5 – Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale	Code : 24ESE5PDIP	Page : 9/10

## ANNEXE 8 - Fiche projet « Les frigos solidaires »

<b>Thème</b>	<b>Lutte contre la précarité alimentaire à Paris</b>
<b>Porteur de l'action</b>	<b>Espace Paris Jeunes 20<sup>ème</sup></b>  Type : Association Directrice : Mme M 32 Bd Davout, 75020 Paris Téléphone : 01 xx xx xx xx
<b>Année de départ</b>	2024
<b>Contexte</b>	<p>L'association reçoit des publics qui révèlent un cumul de problématiques cristallisées autour d'un capital économique très modeste se répercutant par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- parcours de soins parcellaire, voire non réalisé, révélant de nombreuses maladies chroniques ;</li> <li>- alimentation peu ou pas suffisamment équilibrée ;</li> <li>- délitement du lien social avec une tendance au repli et à l'isolement ;</li> <li>- pas d'activités socioculturelles, sportives ou culturelles pratiquées ;</li> <li>- difficulté pour trouver un travail et/ou une formation ;</li> <li>- difficulté à l'égard du logement.</li> </ul> <p>Le contexte sociétal et économique actuel, accentue la précarité de ces personnes pour lesquelles le moindre imprévu du quotidien peut s'avérer un basculement vers une fragilisation de leur capital, aussi divers soit-il. Ainsi, l'enjeu du projet est de favoriser un ou plusieurs processus de changements en faveur de ces personnes, à travers des animations afin qu'elles puissent retrouver une dynamique personnelle propice à une amélioration de leur situation individuelle, familiale, et au-delà, sociale ou professionnelle.</p>
<b>Objectifs de l'action</b>	Permettre à tous l'accès à une alimentation équilibrée. Sensibiliser les usagers aux problématiques liées à l'alimentation.
<b>Publics</b>	Personnes en difficultés socio-économiques, jeunes, étudiants.
<b>Financeurs</b>	Ville de Paris
<b>Coût</b>	1 333 € / frigo
<b>Partenaires</b>	Association « Un frigo pour tous », Mairie Paris, identités Mutuelle, Institut de Formation d'Animation et de Conseil, habitants du quartier, commerces alimentaires...
<b>Valorisation du projet</b>	Site internet : Espace Paris Jeunes 20 <sup>ème</sup> , plaquette d'information, ...

**Source** : EPJ 20 : Fiche projet « *Les frigos solidaires* ». [Consulté le 18 septembre 2023].

<b>BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE</b>		<b>Session 2024</b>
<b>E5 – Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale</b>	<b>Code : 24ESE5PDIP</b>	<b>Page : 10/10</b>